

Les travailleurs sociaux manifestent

Une quarantaine d'agents ont manifesté, hier, devant l'hôtel du département. Ils dénoncent une dégradation des conditions de travail.

Une manifestation à l'initiative de Sud et de la CGT s'est tenue hier, devant les grilles de l'hôtel du département. En cause, « **un manque de moyens pour les travailleurs sociaux** ». « On a déjà alerté le Département à plusieurs reprises. Le Département voit croître sa population de 10 000 habitants chaque année. 10 à 12 % de cette population sont pris en charge par les services sociaux. Ça fait 1 000 personnes de plus par an pour nos services à moyens constants », explique Herbert Le Duc, délégué Sud. Il pointe l'épuisement des agents et un manque de temps pour « **pouvoir traiter de façon humaine des situations difficiles.** »



Pas assez de ressources

Ces agents travaillent, par exemple, à la protection maternelle, à l'aide sociale, au traitement administratif des entrants en Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), la gestion du RSA ou encore interviennent lors des placements. Ils constatent « **une demande sociale qui explose, des**

agents épuisés, des relations avec les usagers moins faciles faute de temps ». Béatrice Hakni-Robin, vice-présidente du Département, en charge du personnel, salue « **le travail social de grande proximité souvent invisible du millier d'agents du secteur qui sont un maillon essentiel** ». Elle confirme l'attractivité du territoire et l'augmentation des besoins. Reste que pour l'élue, « **la situation financière des départements est très compliquée depuis 2008** ». Elle pointe un « **effet de ciseau entre l'augmentation de la prise en charge et de la baisse des ressources** ». Le Département ne voulant pas augmenter les impôts trop fortement souhaite « **faire évoluer les services** ». Béatrice Hakni-Robin rappelle que cela se passe bien « **lorsque les autres**

collectivités et les associations viennent en complément. » Un comité technique doit se réunir le 12 juin et l'assemblée départementale doit examiner le dossier le 29 juin.

Alexandre STEPHANT.